



# 1er trophée féminin

par équipe  
de 2 joueuses d'un même club ou département  
de Midi-Pyrénées

# ENTENTE FEMINIA

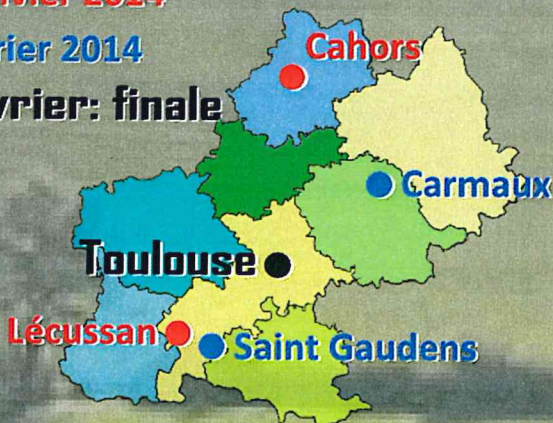
Engagement 10 €  
par doublette

Toute partie gagnée  
après les poules  
est primée.

19 janvier 2014

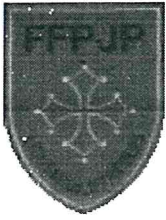
2 février 2014

9 février: finale



Demandez le règlement complet à votre club





## Proposition de règlement Trophée « Entente Fémina » - Ligue Midi Pyrénées

### I. Principe

La participation à ce trophée est réservée exclusivement aux féminines de la Ligue Midi Pyrénées. Basée sur la convivialité, il doit servir à promouvoir la pétanque au féminin.

### II. Déroulement

La participation est ouverte aux catégories senior et junior féminines. La compétition se déroule en doublettes et en poules. Les équipes peuvent être homogènes ou non, mais obligatoirement appartenir au même département.

Le trophée se déroule sur deux journées qualificatives sur deux sites différents le même jour à partir de 10 heures et une troisième journée qui est une phase finale sur un même site.

#### a) Phases qualificatives

La désignation du graphiqueur et de l'arbitre relève du Comité qui reçoit, la présence d'un délégué de la Ligue Midi Pyrénées est souhaitable

Un jury à minima de trois personnes devra obligatoirement être constitué.

Les inscriptions sont prises sur place, le jour même. L'engagement est fixé à 10€ par équipe.

A l'issue de chaque journée, 16 équipes sont qualifiées. Le nombre d'équipes à qualifier est calculé, le jour même, au prorata du nombre de participantes sur chaque site et sera annoncé au début des rencontres. Il pourra donc y avoir un nombre différent de qualifiées d'un site à un autre, sur la même journée.

Toute équipe non qualifiée sur la première journée peut participer à la seconde journée.

#### b) Phase finale

A l'issue des deux tours qualificatifs, 32 équipes auront été qualifiées et disputeront

la phase finale qui débutera à 10 heures par les parties de poules sur un même site. Sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif de situation exceptionnelle (travail, décès...), une remplaçante sera acceptée sous condition qu'elle n'ait pas participé à une journée qualificative.

### III. Dotations

#### a) Phases qualificatives

Les parties sont payées au cumul. La partie de sortie de poule et toutes les parties gagnées ensuite sont primées (10 €)

Toute somme non distribuée au terme des 2 journées qualificatives sera reversée à la Ligue pour être imputée sur le budget de la Commission Féminine pour l'Entente Fémina de l'année suivante.

#### b) Phase finale

Les parties sont payées au cumul. La dotation de 750€ de la journée finale se répartie comme suit :

1<sup>ère</sup> partie gagnée 10 euros 8 x 10 = 80€  
Sortie de poule 15 euros 16 x 15 = 240€  
8<sup>ème</sup> de finale 20 euros 8 x 20 = 160€  
¼ de finale 30 euros 4 x 30 = 120€  
½ finale 40 euros 2 x 40 = 80€  
Gagnantes finale 70 euros 1 x 70 = 70€

A l'issue de la finale, en plus des récompenses, un bouclier de la Ligue, remis en jeu tous les ans, sera attribué à l'équipe gagnante

### IV. Lieux pour 2014

**1ère journée :** le dimanche 19 janvier 2014 à Cahors et à Saint Gaudens ou Lécussan

**2ème journée :** le dimanche 2 février 2014 à Albi et à Saint Gaudens ou Lécussan

**Finale :** le dimanche 9 février 2014 à Toulouse.